

## Conseil communautaire du 25 janvier 2025

### Procédure d'urgence Compte rendu de séance

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, suite à l'absence de quorum constaté le samedi 25 janvier 2025 alors qu'il a été convoqué en urgence selon les dispositions des articles L.2121-12 et L.2511-10 du CGCT, s'est réuni sur 2<sup>ème</sup> convocation le mardi 28 janvier 2025 à 08 heures, sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA.

#### **Présents :**

IBRAHIMA Saïd Maarifa, MADI OUSSENI Mohamadi, AHMED COMBO Papa, ABDOU COLO Nassuhati, ALLAOUI Mohamed, CHANRANI Daoudou, MOHAMED M'ROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mohamed Moindjie, RAMA Ahmed.

#### **Absents :**

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, MDALLAH Anlamati, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, BOINA M'ZE Salim, ABDALLAH Oidhuati, BACAR SOILIH Inchat, AMBDI Yousseuf, YSSOUFI Chaïdati, CHANFI Bibi, BOURA Zaounaki Fatima, ISSOUFI Ramadani, ABDOURAHAMANE Céline, BOINAIDI Habachia, MADI Fatima, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, SOUMAÏLI Mhamadi, SIAKA Ahamada, MROIVILI MOILIM Amina, ATTIBOU Zaïnati, MOHAMED Zaïnaba, RIDHOI Zaïnabou, SAID Mariame, MIKIDADI Madihali, FRADJI Saindou, BOINA Rifay Raim, ANDJILANI Housseni.

**Secrétaire de séance :** ALLAOUI Mohamed

#### **Projet de délibération n° 01 : Réunion du conseil communautaire/approbation de la procédure d'urgence**

- Adopté à l'unanimité avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### **Projet de délibération n°2 : Attribution d'une subvention spéciale aux communes**

Montant totale de la subvention portée à 500 000€, soit 100 000€ par commune

- Adopté à l'unanimité avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### **Projet de délibération n°03 : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement**

- Adopté à l'unanimité avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

## **Observations**

AHMED COMBO Papa propose d'éviter l'inscription de crédits non affectés dans les prochains budgets pour avoir des documents budgétaires répondant aux principes de transparence et de sincérité. Il demande par ailleurs l'inscription à l'ordre du jour du prochain conseil le cofinancement de la participation des étudiants du Lycée agricole de Coconi au salon international de l'agriculture 2025.

### **Projet de délibération n° 04 : Participation au Salon International de l'Agriculture : attribution d'une subvention à Saveurs et Senteurs et au GVA Tsingoni**

- Adopté à l'unanimité avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

### **Projet de délibération n° 05 : Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement pour la filière police municipale**

- Adopté à l'unanimité avec 9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

## **Observations**

ALLAOUI Mohamed propose d'utiliser la part variable du régime indemnitaire pour inciter les agents à s'investir davantage dans l'exercice de leurs missions.

## **Questions diverses**

- **La mise à disposition d'un site tampon pour le stockage temporaire des déchets Chido**

### **PAPA AHMED Combo**

Cette question doit faire l'objet d'une discussion entre les communes, la 3CO et le SIDEVAM. Car il est important que chaque structure prenne en charge les missions qui relèvent de ses attributions.

### **ALLAOUI Mohamed**

Les déchets ménagers constituent le cœur de métier du SIDEVAM à qui revient la responsabilité de trouver un site de stockage tampon avant envoi sur le site de Dzoumogné.

### **MOHAMED MROUDJAE Issoufa**

Il s'agit d'une situation exceptionnelle à laquelle nous devons tous faire face. La zone tampon a vocation à recevoir tous types de déchets. Le tri se fera lors du ramassage. Le SIDEVAM est entrain de faire le choix de prestataires en vue d'un ramassage dans les plus brefs délais.

**IBRAHIMA SAID Maanrifa**

Il faut déterminer très clairement les responsabilités de chaque structure. Pour ce faire, une réunion avec le président du syndicat des déchets est à prévoir très rapidement pour traiter ce sujet.

**PAPA AHMED Combo**

On a manqué d'anticipation. Si on s'était mieux organisé, on aurait pu avoir des solutions à cette problématique de déchets.

**ALLAOUI Mohamed**

Sada fait le tri. Ce qui devrait faciliter le ramassage.

**MOHAMED MROUDJAE Issoufa**

Malheureusement, les autres communes n'ont pas fait ce travail de tri, ce qui complique le ramassage.

**MADI OUSSENI Mohamadi**

Il y a eu des manquements au niveau du SIDEVAN qui ont eu des conséquences dont la gestion doit lui revenir.

**ALLAOUI Mohamed**

Il appartient au syndicat de négocier avec les propriétaires identifiés concernant la location d'une parcelle qui sera utilisée comme site de stockage tampon.

**Fait à Coconi le 28/01/ 2025**

**Signé le président**